

# Assemblée générale

8 novembre 2025 à Epinal

## Extrait de Procès-Verbal

**Présidence de M. Yann LEROY**

**Présents ou représentés**

> **Présidents des clubs de ligue ou leurs mandataires régulièrement désignés**

ES Troyes Aube Champagne, FC Mulhouse, FC Metz, RC Strasbourg Alsace, FCSR Haguenau, FC Monswiller, US Wittenheim, CS Sedan Ardennes, FC Lunéville, ES Thaon, AS Nancy Lorraine, GS Neuves-Maisons, SR St Dié Kellermann, SC Schiltigheim, FA Illkirch Graffenstaden, SA Epinal, AS Erstein, FC de la Cote des Blancs, JS Vaudoise, USA Le Chesne, US Raon L'Etape, CA Boulay, USAG Uckange, FC Yutz, FC Eloyes, RC Champigneulle, AS Talange, AS Algrange, US Jarny, SEP Hombourg Haut, JSF Jarville, ES Laneuveville, FC Eckbolsheim, FCE Schirrhein, AS Kilstett, FC Obernai, AS Hochfelden, FC Vendenheim, FC Saverne, AS Hoerd, FC Pays Rhéna, US Oberschaeffolsheim, AS Mutzig, AS Ingwiller, FC Obermodern, FC 1920 Schweighouse sur Moder, FC Drusenheim, SS Weyersheim, FC Hegenheim, FC Hirtzfelden, AS 1919 Huningue, FC 1940 Morswiller le Bas, FC Wingersheim, US Wittersheim, AS Guemar, ASPTT Chalons, RCS Chapelains, FC Munchhouse, AS Theodore Ruelisheim Wittenh, AS Hatten, US Preuschkorf, ES Golbey, St Chevillon, APM Metz, US Kaltenhouse Marienthal, AS Sundhoffen, FC Longeville les St Avold, FF Barsequanais, US Ittenheim, AS d'Asfeld, RS Magny, FC Woippy, ES Marange Silvange, FC Hagenthal-Wentzwiller, US Ettendorf, AS Ludres, ES Aviere Darnieulles, GS Haroué Benney, FC Niederhergheim, FC tremery, ES Nord Aube, SR Pouxieux Jarménil, AS Blotzheim, ES Heillecourt, US Bazeilles, US Valmont, US Reipertswiller, US Schleithal, FC Bogny sur Meuse, ASI Avenir Football, ES de Fagnières, USI de la Blaise, US Hesinde, FC Truchtersheim, Mulhouse Foot Réunion, ASC Biesheim, US Azzurri Mulhouse, APJS Strasbourg, FC Bartenheim, FC Pulnoy, AS Reding, US Blodelsheim Ba tzenheim, FC Hettange Grande, US Oberlauterbach, CA Villers Semeuse, FC Soleil Bischheim, FC Cormontreuil, ASL Koetzingue, AS Girancourt, US de les Ayvelles, FC St Geosmois, AS ELSAU Portugais Strasbourg, ES Municipaux de Troyes, US Thionville Lusitanos, FC Chaumont, Stade de Reims, US Etain Buzy, FC Fontaine Origny Vallant, AS Bourg Rocroi, AS Butten Diemeringen, Racing HW 96, AS Sarrey Montigny le Roi, US Eclaron, FC Dieulouard, Alliance Sud Ouest F. Aube, ES Sorcy Void Vacon, ES Andelot Rimaucourt Bourdon, US Avize Grauves, ASP Tournes Renwez Mazures Arreux Montcornet, FC Verny Louvigny, AC Augny, Betheny Formation Club, FC Vitry, FC Freyming, JS St Julien Football Club, US Behonne Longeville en Barrois, AS Val de l'Aisne, FC St Meziery, Stade Burnhauptois, ES Villerupt Thil, FC Val de l'Orne, AS Gondreville, FC Sierentz Kappelen, FC Bar sur Aube, AGIIR Florival, FC Bulgnéville Contrex Vittel, E. Nomeny Jeandelaincourt Val de Seille, FC de Formation La Neuville Jamin, FC Priez Bourmont, F.A. Stadium Racing Colmar, Nord Ardennes, ES Molsheim Ernolsheim, AS Lay St Christophe Bouxières aux Dames, ST Memmie O.

> **Districts**

**Alsace** : Mme Patricia SCHMIDT BISCHOFF - MM. Julien CONGRE, Michel DALLET, Marc GASS, Lionel GRUNENWALD, Marc HAENEL, Guy HEBDING, Jacqui JELLIMAN, Christian RAMEL, Laurent SCHERRER, Joseph SCHMIDT, Jean-Pierre SCHMITTHEISLER, Kevin TRAENDLIN, Jean-Yves WILHELM, Malik BOUACIDA

**Ardennes** : MM. Sébastien BOIE, Christian BAUDIER, Yoann GERMAIN, Christian GILLES, Miguel VINCENT

**Aube** : Mme Madeleine DAVESNE – M. Jean-Philippe HASS

**Haute-Marne** : MM. Valentin LAURENT, Patrick LEIRITZ

**Marne** : MM. Jacky FRANCAERT, Guy MARCY, René MOLLE

**Meurthe-et-Moselle** : Mme Nathalie GERARD – MM. Maurice BIANCALANI, Didier LECOANET, Jean-Pierre BAZZO

**Meuse** : MM. Jean-Luc EVRARD, Daniel FAY, Francis LIGER, Christian LOUIS

**Moselle** : Mme Nicole WIRIG – MM. Benoit DEHLINGER, Roberto DELLA MEA, Michel GOTTE, Patrice KIHL, Hervé KOENIG, Christian LACOUR, Vincent MERULLA, Anthony SARTORI, Christophe SOLLNER, Henri VIGNERON, Michel WIRIG

**Vosges** : MM. Sylvain RIVOT, Lucien BOLLE, Bruno HERBST, Pierre BERETTA, Bruno CAISSUTI, Alex ANY

Les présidents des « clubs de ligue » et les délégués des neuf districts de la LGEF représentant les « clubs de district » ont été régulièrement convoqués ; ils ont eu accès à tous les documents afférents à cette assemblée générale via un lien de téléchargement joint à la convocation.

Les délégués présents ou représentés ayant émargé pour participer aux votes de cette assemblée générale représentent 57,66 % de clubs ou de délégués de districts pour 63,76 % de voix au total. Le quorum est donc atteint à la fois pour l'Assemblée générale ordinaire et pour l'Assemblée générale extraordinaire.

Le président Yann Leroy salue l'ensemble des personnalités et délégués présents. Il procède à l'ouverture de l'assemblée générale

## **Ouverture de l'Assemblée Générale**

Le Président, Yann LEROY, procède à l'ouverture de l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Football et laisse ensuite la parole à Monsieur le Maire d'Epinal, Patrick NARDIN.

## **Intervention du Maire d'Epinal – Patrick NARDIN**

Patrick NARDIN salue les personnalités présentes et souhaite la bienvenue à l'ensemble de l'Assemblée au Centre des Congrès d'Epinal.

Il met en avant la place qu'occupe le sport au sein de sa commune et souligne le fait que la pratique sportive constitue un réel art de vivre à Epinal, animé quotidiennement par plus de 100 clubs et associations qui rassemblent près de 16 000 licenciés, toutes disciplines confondues.

Il vante les mérites de son territoire proposant de nombreuses infrastructures sportives pour de multiples disciplines et met en lumière le club du SA Epinal ainsi que le bassin olympique, la base nautique Naturo et la patinoire où concourt le club de hockey de la ville, les Wildcats, couronné cette année encore champion de France.

Il indique que tout cela est le résultat d'une politique affirmée volontariste conduite par la ville depuis des décennies ce qui lui a valu notamment le label Terre de Jeux en vue de l'organisation des JO mais surtout la plus haute distinction du label ville active et sportive en 2023.

Il profite de l'occasion qui lui est donnée pour signaler que les clubs locaux, notamment le football, rencontrent des difficultés budgétaires et que les clubs sont confrontés à d'importantes contraintes financières dans un contexte déjà compliqué de réduction des moyens à tous les niveaux.

Cet état de fait entraîne des conséquences négatives entre les clubs notamment les plus modestes et cela fragilise directement l'accès au sport pour les jeunes, notamment dans les quartiers les plus fragilisés ou certaines zones rurales.

Il affirme, néanmoins, que les collectivités et la Fédération Française de Football doivent coopérer pour surmonter ces épreuves et l'Assemblée Générale est l'opportunité de se réunir pour faire le bilan et dresser des perspectives.

Enfin, il souhaite que les travaux du jour soient riches, qu'ils soient fructueux en faveur de la Ligue du Grand Est de Football et une bonne journée à l'ensemble des personnes présentes.

## **Intervention du Député de la 1ère circonscription des Vosges – Stéphane VIRY**

Stéphane Viry salue l'ensemble des personnes présentes et souhaite véritablement que cette Assemblée Générale soit l'occasion de faire le point, d'avancer, de délivrer à tous les acteurs du Grand Est du football un message comme quoi la barre est bien tenue par la LGEF.

Il met en avant son implication dans la vie footballistique par le biais de travaux effectués avec la Fédération Française de Football par le biais de son Président et de son Directeur Général notamment sur les aspects législatifs de la pratique.

Il annonce sa fierté d'accueillir l'Assemblée Générale de la LGEF dans les Vosges et surtout sur le territoire du District des Vosges de Football. Il souligne les actions mises en place par le District sur la façon dont il a pris à bras le corps la question des violences, des violences endémiques sur les terrains, les week-ends, à l'égard des arbitres ou parfois dans des faits de jeu.

Il explique que sa deuxième fierté est de voir que le District des Vosges est dynamique naturellement en termes d'adhérents, de joueurs, mais surtout dans cette volonté de décliner les nouvelles pratiques du football. Faire en sorte qu'on puisse jouer au football de façon différenciée.

Il vante ensuite l'engagement altruiste, le don de soi, qui devient de plus en plus rare et qui pose un problème majeur pour le football, comme pour toute vie associative, qu'elle soit sportive, culturelle ou patriotique.

Il indique que la question du bénévolat est pour lui au cœur du réacteur et qu'il faut tenter de renforcer la reconnaissance que l'on doit à nos bénévoles par des mesures législatives qui sont à son sens indispensables pour continuer à avoir des ressources humaines d'hommes et de femmes qui s'engagent, qui répondent

présents pour amener les enfants, pour les éduquer, pour faire vivre les clubs, pour nettoyer les maillots, pour tenir les buvettes.

Il termine son allocution par l'utilité sociale citoyenne inclusive du sport et affirme être un fervent défenseur de cette idée en étant probablement un des ambassadeurs les plus forts à l'Assemblée.

Il souhaite de très bons travaux lors de cette Assemblée Générale et un très bon séjour dans les Vosges à l'assemblée.

## **Intervention du Président de la LGEF – Yann LEROY**

Le Président commence par remercier Stéphane VIRY pour son action à l'Assemblée, aux côtés de la Fédération, pour le bénévolat et aussi pour le développement du football.

Il adresse une pensée à toutes celles et ceux qui nous ont quitté au sein des clubs, des Districts, de la Ligue et dans les familles et il évoque plus particulièrement Bernard GIBARRU, Président du District des Ardennes durant 20 ans, décédé la veille à l'âge de 79 ans.

Il remercie et salue ensuite l'ensemble des bénévoles qui agissent sans compter leurs heures tout au long de la saison et indique que la réorganisation des services de la Ligue est en passe d'être quasiment achevée.

Il réitère son approche défavorable d'un Centre Technique unique au sein de la LGEF en confirmant sa volonté de rester au plus proche des clubs du territoire mais un siège administratif unique est toujours dans le viseur pour une question d'efficacité et de management.

Il communique ensuite sur la bonne santé financière de la LGEF et sur les actions à mener avec les Districts notamment au niveau du football féminin, du football en milieu rural et de la lutte contre les violences et les incivilités. Ces sujets lui tiennent à cœur et travailler avec les Districts permet de prioriser ces axes avec également le développement durable, la mixité et le foot animation.

Il insiste aussi sur la volonté de développer le foot animation et encourage tous les clubs à y participer davantage car c'est l'avenir de notre football et il faut vraiment garder un œil attentif sur ce point.

S'ensuit une approche de la gestion des comportements violents et des incivilités sur les terrains avec de nouvelles pistes envisagées et un rappel des consignes de fermeté adressées aux commissions en charge de la discipline.

Le Président aborde ensuite le fait que la Ligue et les instances départementales sont présentes au côté des clubs pour les aider dans la gestion de toutes les problématiques auxquels ils peuvent être confrontés au quotidien dans leur rôle de bénévoles au sein des clubs.

Par ailleurs, il évoque de nouveaux scénarios à envisager au sein des compétitions nationales qui pourraient être favorables aux clubs de la LGEF à l'avenir et il assure être vigilant et défendre assidûment ces idées.

Il termine son intervention par une proposition à l'ensemble des clubs de la LGEF en leur demandant s'ils trouvent que décentraliser l'Assemblée Générale de printemps de la Ligue serait une bonne idée avec une alternance sur les territoires de l'Alsace et la Champagne Ardenne.

## **Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025 est adopté par les clubs présents à 96,11 %.

## **Rapport moral du Secrétaire Général de la LGEF – Damien KELTZ**

Damien KELTZ commence son intervention avec quelques chiffres au niveau des licenciés et annonce une baisse du nombre de licenciés de 2,90 % par rapport à 2024.

Il précise ensuite que 90 % des commissions ont été renouvelées par rapport à la précédente gouvernance et que seuls les membres qui ne voulaient pas repartir pour un nouveau mandat ont été remplacés. Il en profite pour remercier tous les bénévoles qui siègent dans une commission de la LGEF ainsi que les salariés qui apportent leur aide administrative et des conseils juridiques utiles pour respecter nos textes et nos règlements. Il rappelle le droit pour chaque club ou licencié de faire appel d'une décision rendue en première instance s'il est estimé qu'une décision rendue manque d'éclaircissement.

Il annonce ensuite le recrutement de cinq conseillers techniques dans les districts du Grand Est afin de promouvoir l'arbitrage sur le territoire : développer, recruter et fidéliser au sein des clubs.

Par ailleurs, il aborde l'accentuation de la lutte contre les incivilités qui était déjà présente sous l'ancienne gouvernance mais qui s'est intensifiée avec l'aide des commissions de discipline, d'arbitrage et des délégués ainsi que la mise en place de nouvelles mesures.

Le recrutement et la mise à disposition de conseillers techniques dans les districts demandeurs sont mis en avant afin de continuer à faire progresser le football dans ces territoires.

Il évoque également la décentralisation et le transfert de la compétence formation des dirigeants et bénévoles au district Alsace pour une expérimentation permettant la relance de la dynamique de la formation des bénévoles et des dirigeants.

Un autre symbole fort a été la création d'une commission de l'engagement confiée à Malik BOUASSIDA qui a pour objectif de mettre en œuvre le plan fédéral de l'engagement qui se décline en quatre principaux axes par le biais de la lutte contre toutes les formes de violence, prévenir et sensibiliser contre les violences verbales, le racisme, le sexisme, l'homophobie, le handicap, s'adapter aux défis climatiques, encourager l'égalité des genres...

Enfin, une commission de l'éthique verra le jour prochainement, c'est le souhait du comité directeur et les nouvelles pratiques comme le beach-soccer, le foot en marchant, le foot golf, le foot à cinq, le handi-foot, le foot adapté vont continuer à être développés et mis en avant.

Les bénévoles ne sont pas oubliés et sont régulièrement mis à l'honneur, que ce soit lors d'un week-end à Clairefontaine, que ce soit lors de la finale de la Coupe de France de football ou lors des remises de distinctions fédérales, régionales et jeunesse et sport.

Il clôture son intervention en remerciant l'assemblée et invite les personnes présentes à visionner une courte vidéo diffusée.

## Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025

Le rapport moral de la saison 2024/2025 est soumis est vote et est approuvé à hauteur de 95,43 % par l'assemblée.

## Intervention du Président du District des Vosges – Bruno HERBST

Bruno HERBST entame son intervention en saluant les élus présents ainsi que l'ensemble de l'assemblée et fait part de sa joie de recevoir l'Assemblée Générale de la LGEF dans les Vosges.

Il relate ensuite un bref historique de la création du District des Vosges de Football et explique la nécessité aujourd'hui de construire un nouveau siège au niveau d'Epinal, point central du département. Il remercie d'ailleurs Michel HEINRICH, Président de l'Agglomération d'Epinal, et ses services qui pilotent le projet aussi bien au niveau administratif que technique.

Il cite et félicite ensuite les clubs performants de son département tant au niveau des compétitions de Ligue qu'au niveau de la Coupe de France.

Par ailleurs, il aborde le fait que la force du District des Vosges réside principalement dans la partie technique avec un maillage du territoire sous la forme de quatre secteurs encadrés par Messieurs Laurent BENIER et Alex BIGONI.

Le District des Vosges est également district pilote au niveau de la labellisation qui va, aujourd'hui, concerner tous les clubs, du plus petit au plus grand.

Par ailleurs, le District est aussi pilote sur l'utilisation des caméras arbitres qui permettent de renforcer la lutte contre les violences et les incivilités lors des compétitions en parallèle avec l'action des délégués et la borne interactive mise à disposition par la CDOS des Vosges et qui navigue entre les clubs tout au long de la saison pour une approche pédagogique et préventive.

Pour terminer son intervention, il explique qu'une compagnie de théâtre, « Les jolis mômes », intervient sur le département pour faire passer un message sur les violences sexuelles dans le sport et que le District va essayer de dupliquer ces interventions dans les secteurs du territoire.

## Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines

Mise à l'honneur du club de Saint Dié Kellermann qui œuvre fortement pour le développement du football féminin et qui va recevoir le label Or Féminin, label Crédit Agricole, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive.

Présentation du parcours et du projet mené par le club de Saint Dié Kellermann au niveau du football féminin par le dirigeant responsable, Monsieur Cédric CHRISTOPHE.

Mise en lumière de deux dirigeants du club de La Chapelle-aux-Bois, Mesdames Diane RIVIERE et Laura BLEIBEL, avec présentation de tous les projets mis en place par leurs soins au sein de leur club ainsi que les actions à venir pour développer et pérenniser le football féminin.

## Intervention du Vice-Président du Conseil Régional en charge de la jeunesse et des Sports – Guillaume MARECHAL

Il commence son intervention par une pensée et un hommage particulier rendus à Bernard GIBARU en citant son engagement pour le football mais aussi son engagement d'élu local.

Il présente ensuite le nouveau dispositif mis en place et proposé par le Conseil Régional, « Campagne sportive en Grand Est », qui permettra de rénover des terrains de sport sur la région notamment dans les villages de moins de 1 500 habitants.

Il aborde ensuite un autre dispositif nommé « N'hésitez pas » et soutenu par la Région qui va permettre aux clubs un accompagnement dans l'organisation de leurs manifestations.

Il évoque ensuite les soutiens financiers de la Région et les choix qui ont dû être fait suite à la baisse des budgets alloués notamment l'arrêt de l'accompagnement des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 afin de privilégier les autres clubs qui n'ont pas les mêmes moyens d'attractivité financière.

Il remercie enfin tous les bénévoles qui donnent de leur temps et permettent aux clubs de fonctionner correctement car, sans eux, un club ne fonctionnerait pas.

La région a d'ailleurs réussi à récompenser quelques 400 bénévoles à qui elle a permis d'assister à des épreuves des Jeux Olympiques à plusieurs reprises.

### **Intervention du Trésorier Général de la LGEF – Jean-Marie THIRIET**

Monsieur Jean-Marie THIRIET démarre son intervention en présentant un résultat positif de 83 963 € qui tient déjà compte de l'enveloppe de 100 000 € allouée aux futures actions co-construites avec les Districts du territoire.

Il détaille dans un premier temps les différents postes comptables relatifs aux produits de la LGEF : règlements clubs, subventions, partenariat...

Il aborde ensuite la partie relative aux charges de la LGEF avec une représentation significative liée aux charges de fonctionnement et aux charges du personnel.

Il explique que le résultat fortement positif de la LGEF a surtout été impacté par une diminution des charges de fonctionnement.

Par ailleurs, il précise que la trésorerie de la LGEF évolue avec de nouveaux placements financiers qui sont censés rapportés plus dans leur finalité.

Après avoir détaillé et analysé finement la situation économique et comptable de la LGEF, Jean-Marie THIRIET remercie le Président de la LGEF, le Directeur Général ainsi que les salariés du service comptable pour la confiance accordée et le travail effectué.

Il cède finalement la parole à Monsieur Vincent GOUYON, Commissaire aux Comptes de la LGEF.

### **Intervention du Commissaire aux Comptes – Vincent GOUYON**

Présentation d'un premier rapport sur les comptes annuels et certification que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice. Il estime que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Il n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de votre comité directeur et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Présentation d'un second rapport spécial sur les conventions réglementées avec une première convention signée avec le District Mosellan relative à l'attribution d'un prêt d'un montant de 200 000 € et une seconde convention toujours avec le même District relative à l'attribution d'un prêt relais de 400 000 € toujours dans le cadre des nouveaux locaux du District situés dans l'enceinte du FC Metz.

### **Approbation des comptes et affectation du résultat**

Le vote est soumis à l'Assemblée concernant l'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025 et reçoit un résultat de 94,89 % favorable.

Le vote est soumis à l'Assemblée concernant l'affectation du résultat d'un montant de 83 000 € est celui-ci est approuvé à hauteur de 95,35 %.

### **Statut Régional des Jeunes – Christophe SOLLNER**

Christophe SOLLNER entame son intervention en précisant que le Statut Régional des Jeunes existe depuis un peu moins de 8 ans mais qu'il n'a jamais réussi à être totalement appliqué à cause notamment d'une certaine incohérence entre ce statut et les règlements particuliers de la LGEF.

Il explique donc qu'une mise à jour s'impose afin de mettre ces documents en concordance et remercie les collaborateurs qui ont œuvré avec lui : l'équipe technique régionale avec Patrice GRETHEN, Frédéric ACKER et Franck BOSCHETTI ainsi que Messieurs Didier LECOANNET et Roland MEHN.

Durant ces nombreuses réflexions, il indique qu'il a été décidé la création d'une Commission Régionale du Football des Enfants qui aura la charge de gérer le Statut Régional des Jeunes avec en son sein des membres de l'équipe Technique Régionale, des membres des Districts ainsi que d'autres membres.

Il explique que l'évolution principale portera sur la prise en compte des équipes dans ce statut au bénéfice d'un club afin que ces éléments ne soient plus sujets à interprétation entre les clubs et la commission.

Un deuxième point est évoqué également au bénéfice des clubs avec la féminisation dans les équipes de jeunes et la pratique du football féminin à 8.

Par la suite, il apporte des précisions relatives aux ententes et aux groupements qui se font au sein des clubs en spécifiant que les exigences dans le cadre du groupement seront revues à la baisse par rapport à ce qu'il existait auparavant.

Concernant les sanctions, il informe l'assemblée qu'il n'y a pas de modification particulière hormis une nouvelle spécificité qui permet au Comité Directeur de se saisir de tous les dossiers pour les étudier lui-même.

Christophe SOLLNER continue son intervention en abordant le sujet des dérives importantes dans le Football d'Animation et des solutions pour y remédier. Pour ce faire, 3 étapes vont être mises en place dont la première est la Commission Régionale du Football des Enfants comme citée auparavant. La deuxième étape est l'apparition des droits de changements de clubs concernant les catégories U8 à U11 et la troisième étape concerne la mise en place de restrictions réglementaires sur le nombre de joueurs du football d'animation qui pourront changer de club durant la saison.

Il termine avec un petit mot sur le football rural qu'il faut savoir protéger et sur le travail accompli par Malik BOUACIDA au sein de la Commission de l'Engagement qui s'attèle à apaiser le climat autour des plateaux de regroupement de jeunes.

## **Approbation des modifications réglementaires du Statut Régional des Jeunes**

Après un vote soumis à l'assemblée, les modifications réglementaires du Statut Régional des Jeunes sont approuvées à hauteur de 87,43 %.

## **Intervention du Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal – Michel HEINRICH**

Il commence son allocution en félicitant les différents intervenants de la LGEF sur les points évoqués notamment la philosophie mise en avant de vouloir développer le football tout en protégeant les jeunes et les principaux acteurs concernés.

Michel HEINRICH salue les propositions de ses prédécesseurs et aborde un thème plus particulier qui lui tient à cœur qui est l'inégalité de la structuration et des équipements sportifs utilisés par les clubs.

Il explique alors que le cheval de bataille de la Communauté d'Agglomération d'Epinal concernant le football se trouve dans la construction, l'amélioration et l'entretien d'un maximum d'installations sportives afin de participer à l'évolution du nombre de licenciés sur le territoire.

Il revient ensuite sur la collaboration saine et les très bonnes relations entretenues avec le District des Vosges qui ont permis d'envisager la construction du nouveau siège du District de façon sereine et bien encadrée tant au niveau financier qu'au niveau de la construction.

Il conclut son intervention en saluant tous les bénévoles, toute cette foultitude, cette armée de gens qui s'investissent pour que le foot et le sport en général puissent vivre dans notre pays.

## **Championnat Futsal Seniors Féminines – Patrice GRETHEN**

Patrice GRETHEN entame sa présentation en revenant sur les propos de Christophe SOLLNER et remercie l'assemblée pour le vote favorable accordé sur les modifications du Statut Régional des Jeunes qui récompense le travail fait en amont afin de protéger les jeunes joueurs et les clubs.

Il salue ensuite les collègues de l'équipe technique régionale présents ce jour et en profite pour remercier les représentants des clubs présents pour l'accueil réservé au sein de leur structure tout au long de la saison lors des actions menées par la LGEF.

Il aborde ensuite le cœur de son intervention en expliquant le pourquoi d'une création d'un championnat Futsal Seniors Féminines qui intervient, dans un premier temps, à la suite d'une demande d'une douzaine de clubs du territoire et dans un second temps pour répondre à une obligation fédérale.

Il salue ensuite le travail accompli par Nathalie GERARD, Patrice FEYS et Maxime RINIE qui ont permis de réaliser une compétition attractive et novatrice répondant aux attentes et permettant de développer à la fois la pratique féminine et la féminisation au sens large.

## **Approbation des modifications réglementaires du Championnat Futsal Seniors Féminines**

Après un vote soumis à l'assemblée, les modifications réglementaires du Championnat Futsal Seniors sont approuvées à hauteur de 93,66 %.

## **Présentation de l'expérimentation de la pause apaisement 2025/2026 – Georges CECCALDI**

Georges CECCALDI entame son discours sur la pause apaisement en expliquant que c'est un processus de la FFF initié lors de l'Assemblée Générale du 14 juin dernier sur la lutte contre les violences.

Il précise ensuite que cela existe déjà dans deux Districts du territoire, le District Mosellan et le District d'Alsace, et que cette pause apaisement s'avère nécessaire lorsque la tension sur le terrain lors d'une rencontre commencera à atteindre un niveau problématique pour un bon déroulement.

Il explique alors qu'il appartiendra donc à l'arbitre de jauger et juger le moment opportun où il devra déclencher cette pause apaisement selon les conditions dans lesquelles se déroule la rencontre sur laquelle il officie.

Il insiste ensuite sur les responsabilités de chacun, arbitre, éducateurs, joueurs, spectateurs..., lors de cette pause apaisement et du rôle à jouer par chacun afin de faire en sorte que la rencontre puisse reprendre dans un climat plus serein.

Une expérimentation va être menée au sein des championnats des jeunes jusqu'à la fin de saison et il informe l'assemblée qu'un bilan sera fait en fin de saison selon les remontées des compétitions concernées. Il incite d'ailleurs les Districts à mener également l'expérimentation de leurs côtés afin d'avoir un retour pertinent sur cette solution d'apaisement au niveau des rencontres.

## **Intervention du Directeur de Cellule INTERSPORT – Guillaume SCHRECK**

Présentation du partenariat conclut avec le Président de la cellule Grand Est qui regroupe 54 magasins dans toute la région et qui permet aux clubs du Grand Est de bénéficier d'offres et de tarifs préférentiels sur toute une panoplie de marques proposées par le distributeur.

## **Délégation de la Ligue du Grand Est aux assemblées fédérales**

### **TITULAIRES**

#### **Président de district**

#### **Sont élus**

#### **Meuse**

- Avec 92,09 % des voix exprimées  
Daniel FAY n° 1599900112

### **SUPPLEANTS**

→ Christian LOUIS n° 1580027270

#### **Elus par tranche de 50 000 licenciés**

#### **Résultats 1er tour**

- Ont obtenu 21,74 % des voix exprimées  
Malik BOUACIDA n° 280321597

→ Nathalie GERARD n° 2547190667

- Ont obtenu 26,09 % des voix exprimées  
Youcef BETTAHAR n° 1580241276

→ Patrick EDGARD n° 2544337733

- Ont obtenu 1,45 % des voix exprimées  
Loïs DI GIOVANNI n° 9604883380

→ Cyril DARDINI n° 250312300

- Ont obtenu 19,57 % des voix exprimées  
Damien KELTZ n° 280325310

→ Patrick CORTIAL n° 1519510323

- Ont obtenu 31,16 % des voix exprimées  
Jean-Marie THIRIET n° 180049465

→ Roland MEHN n° 280300746

## Résultats 2e tour

### **Sont élus**

- Avec 21,71 % des voix exprimées  
Malik BOUACIDA n° 280321597 → Nathalie GERARD n° 2547190667
- Avec 18,42 % des voix exprimées  
Youcef BETTAHAR n° 1580241276 → Patrick EDGARD n° 2544337733
- Avec 21,71 % des voix exprimées  
Damien KELTZ n° 280325310 → Patrick CORTIAL n° 1519510323
- Avec 33,55 % des voix exprimées  
Jean-Marie THIRIET n° 180049465 → Roland MEHN n° 280300746

### **Ne sont pas élus**

- Avec 4,71 % des voix exprimées  
Loïs DI GIOVANNI n° 9604883380 → Cyril DARDINI n° 250312300

## **Intervention du Secrétaire Général du Comité régional Olympique et sportif du Grand Est – Jean-Paul OMEYER**

Jean-Paul OMEYER commence son discours en félicitant les sportifs spinaliens qui se démarquent dans plusieurs disciplines et notamment dans le football.

Il s'exprime ensuite sur les difficultés rencontrées dans le sport français actuellement et insiste sur le fait que l'investissement dans le sport permet de faire des économies et ce, malgré la faible représentation de sportifs dans nos assemblées, qu'elles soient gouvernementales, territoriales ou locales.

Il précise ensuite que la voie du sport doit se faire entendre à plus grande échelle afin d'être considérée à sa juste valeur et félicite l'initiative particulière votée lors de cette assemblée qui consiste à assainir et réglementer les changements de clubs au niveau des jeunes.

Il termine son intervention en souhaitant bonne chance à tous les clubs pour la saison à venir, à ceux engagés au plus haut niveau ainsi qu'aux petits clubs qui font la richesse de nos territoires.

## **Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la LGEF – Yann LEROY**

Le Président conclut cette Assemblée Générale en adressant tous ses encouragements aux équipes du Grand Est qui sont encore en lice au 7<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France avec un clin d'œil particulier au petit poucet Tomblainois qui a la chance de recevoir l'AS Nancy Lorraine au stade Marcel Picot ainsi qu'à toutes les équipes qualifiées au 1<sup>er</sup> tour fédéral de la Coupe de France féminines.

Il félicite également tous les clubs professionnels de la région en leur souhaitant d'atteindre les objectifs voulus au cours de cette saison et il remercie l'ensemble des partenaires de la LGEF dont certains se trouvent sur place à Epinal.

Enfin, il souhaite une bonne fin de première partie de saisons à toutes et à tous et invite les personnes présentes à se rendre au buffet déjeunatoire qui fait suite à cette Assemblée Générale.

Le Président,  
Yann LEROY

Le Secrétaire Général,  
Damien KELTZ